
Fiches thématiques

L'insertion des jeunes



Avertissement

Les sites Internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les chiffres internationaux mettent en ligne les actualisations de certaines données présentées dans les fiches thématiques.

Sur le site Internet www.insee.fr, ces données sont rassemblées dans la partie intitulée « Bilan Formation-Emploi » accessible à partir du thème « Enseignement - Éducation ». Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Jeunes actifs de 15 à 29 ans

Nombreux à poursuivre des études sans travailler, les jeunes sont peu présents sur le marché du travail : en 2012, 37% des 15-24 ans et 54% de l'ensemble des 15-29 ans sont **actifs**, c'est-à-dire en emploi ou au chômage selon les critères du Bureau international du travail (BIT). Ce sont les jeunes les plus diplômés qui entrent naturellement le plus tard sur le marché du travail. Ils sont relativement moins représentés parmi les actifs de 15-24 ans, alors que, *a contrario*, les moins diplômés sont plus nombreux à être actifs parmi les jeunes de 15-24 ans. Ainsi en 2012, alors que 16% des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale en 2011 ont au plus le brevet des collèges, c'est le cas de 25% des actifs de 15-24 ans.

Avec l'allongement des études, le taux d'activité des jeunes entre 15 et 24 ans a beaucoup diminué avant 1995, d'abord pour les 15-19 ans, puis, à partir du début des années quatre-vingt, pour les 20-24 ans. Depuis 1995, dans un contexte de faible variation de la durée des études, les taux d'activité des jeunes ont peu varié pour les deux sexes.

Outre une participation relativement faible au marché du travail, les jeunes actifs présentent une faible ancienneté sur ce marché, particulièrement pour les plus diplômés d'entre eux.

Cela contribue à expliquer leur taux de chômage élevé. En 2012, le **taux de chômage** est de 18% pour les 15-29 ans et atteint 24% pour les 15-24 ans, contre 8% entre 30 et 49 ans. Comme ils sont peu nombreux à être actifs, la **part des jeunes au chômage** est en fait beaucoup plus faible que leur taux de chômage calculé sur les seuls actifs. Entre 15 et 24 ans, comme entre 15 et 29 ans, 9 à 10% de l'ensemble des jeunes sont au chômage en 2012. La différence avec les 30-49 ans, inférieure à 3 points, apparaît nettement plus faible que pour le taux de chômage. Elle a cependant sensiblement augmenté entre 2000, année où elle était quasi nulle, et 2012. Comme lors des cycles conjoncturels antérieurs, le taux de chômage des jeunes a plus augmenté que celui de l'ensemble de la population active en 2012.

Analyser ainsi l'insertion des jeunes ayant le même âge sur le seul critère du niveau de diplôme peut être restrictif. De fait, la qualité de l'insertion dépend aussi de l'ancienneté des jeunes sur le marché du travail et celle-ci diffère à un âge donné selon le niveau de diplôme. Dans les fiches thématiques suivantes, l'insertion des jeunes est donc essentiellement analysée selon leur ancienneté sur le marché du travail et non selon leur âge. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT ont exercé une activité rémunérée au cours de la semaine précédant l'interrogation (y compris vacances, arrêt maladie ou congé de maternité).

Les données présentées sont issues de séries homogènes rétropolées selon l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée depuis novembre 2007. L'âge est l'âge atteint à la date de l'enquête. À partir de 2003, les stagiaires sont classés en actifs occupés lorsqu'ils sont rémunérés, tandis que de 1975 à 2002, ils étaient considérés comme actifs occupés s'ils effectuaient le même travail que leur collègues, qu'ils soient rémunérés ou non.

Taux de chômage au sens du BIT : rapport du nombre de chômeurs BIT au nombre total d'actifs.

Part des jeunes au chômage : rapport du nombre de chômeurs BIT à l'ensemble de la population de la même classe d'âge, y compris les inactifs.

Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des jeunes des 15 à 29 ans en 2012 », *Dares analyses*, n° 073, novembre 2013.
- *Diagnostic sur l'emploi des jeunes*, Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi, février 2011.

Jeunes actifs de 15 à 29 ans 2.1

1. Situations d'activité des jeunes de 15 à 29 ans

en %

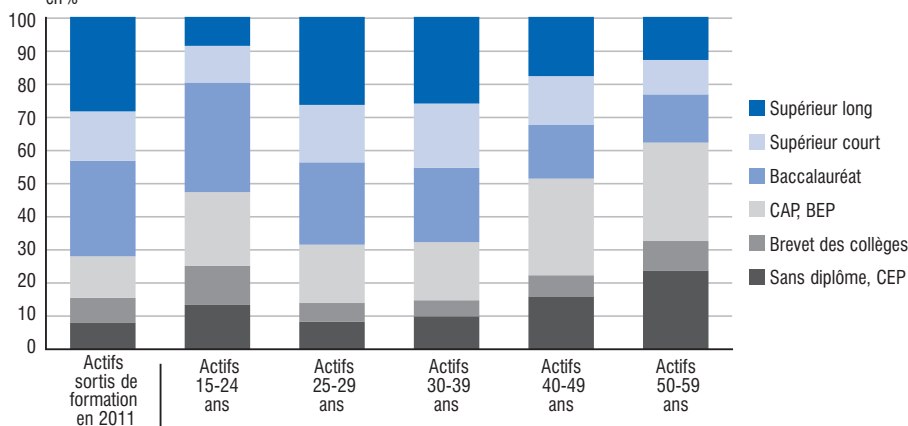
	2007			2012		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-29 ans						
Population totale (en milliers)	5 628	5 682	11 310	5 542	5 581	11 123
Taux d'activité	58,8	50,7	54,7	57,5	49,9	53,7
Taux d'emploi	50,6	43,0	46,8	47,1	41,0	44,0
Part de chômage	8,2	7,7	7,9	10,4	8,9	9,7
Taux de chômage	13,9	15,1	14,5	18,1	17,8	18,0
15-24 ans						
Population totale (en milliers)	3 768	3 757	7 525	3 710	3 670	7 380
Taux d'activité	41,8	35,0	38,4	40,0	34,0	37,3
Taux d'emploi	34,1	27,9	31,0	30,8	25,9	28,4
Part de chômage	7,7	7,0	7,3	9,7	8,1	8,9
Taux de chômage	18,3	20,1	19,1	24,0	23,8	23,9

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007 et 2012.

2. Niveau de diplôme des actifs selon l'âge en 2012

en %

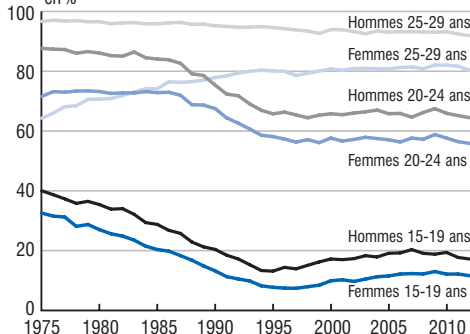


Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012.

3. Taux d'activité des 15-29 ans par tranche d'âge et sexe

en %

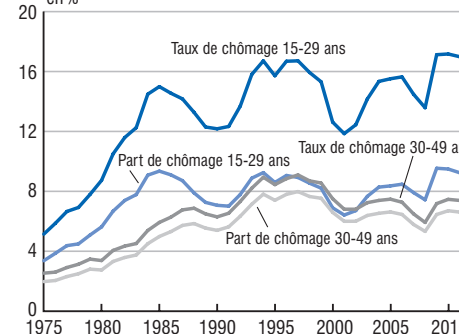


Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2012.

4. Taux et part de chômage des 15-29 ans et des 30-49 ans

en %



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2012.

2.2 Chômage en phase d'insertion professionnelle

Après la fin des études, l'insertion des jeunes est progressive. Ceux qui viennent de terminer leurs études sont plus souvent au chômage que les **actifs** plus anciens sur le marché du travail. En 2012, 20% des actifs qui ont terminé leur **formation initiale** entre 2008 et 2011 sont au **chômage** selon les critères du BIT contre 8% des actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Dans cette phase d'insertion, les différences selon le niveau de diplôme sont importantes : en 2012, le taux de chômage des actifs récents ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 47% alors que celui des diplômés du supérieur est de 10%. Pour les personnes plus anciennes sur le marché du travail, les écarts selon le diplôme restent importants mais de moindre ampleur : après plus de dix ans d'ancienneté, le taux de chômage des peu diplômés est de 13% contre 4% pour les diplômés du supérieur.

Si dans leur ensemble les femmes restent un peu plus souvent confrontées au chômage que les hommes, c'est l'inverse pour les actifs récents depuis 2006. En 2012, le taux de chômage des jeunes femmes en début de vie active est de 2 points inférieur à celui

des hommes. Ce résultat peut s'expliquer par une hausse du niveau de diplôme plus rapide chez les jeunes femmes, il peut aussi être lié pour partie à la tertiarisation des emplois.

Les fluctuations conjoncturelles du chômage affectent l'ensemble des actifs, quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail, et, à ancienneté donnée, quel que soit le niveau de diplôme. Ces mouvements sont cependant d'ampleur plus marquée pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans du fait de leur position d'entrants sur le marché du travail : de 2008 à 2012, la hausse du taux de chômage a été de 6 points pour les actifs récents, contre 2 points pour ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté. La hausse a été plus importante chez les actifs récents peu diplômés que chez les diplômés du secondaire et du supérieur. Sur longue période, le taux de chômage des actifs récents peu diplômés et des diplômés du secondaire est beaucoup plus élevé en 2012 qu'en 2003 (respectivement de + 9 et + 13 points), tandis que pour les diplômés du supérieur les taux de chômage de fin et de début de période sont très proches. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT ont exercé une activité au cours de la semaine précédant leur interrogation (y compris vacances, arrêt maladie ou congé de maternité). Les actifs récents sont ceux qui sont sortis de formation initiale depuis un à quatre ans.

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Chômage : les chômeurs au sens du BIT sont ceux qui recherchent un emploi et ont effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois. Ils doivent être disponibles pour travailler dans les deux semaines. Sont aussi considérées au chômage les personnes qui ne travaillent pas et ne recherchent pas d'emploi car elles en ont trouvé un qui commence dans les trois mois. Les taux de chômage présentés dans cette fiche correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils se conforment à l'interprétation d'Eurostat (mise en œuvre par l'Insee depuis novembre 2007).

Pour en savoir plus

- « Évolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme », *Dares analyses* n° 013, février 2012.
- « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.

Chômage en phase d'insertion professionnelle 2.2

1. Taux de chômage en 2012 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et sexe

	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Ensemble	20,4	12,0	7,8
Hommes	21,4	12,4	7,6
Femmes	19,4	11,6	8,1
Diplômés du supérieur	10,3	5,9	4,2
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	24,1	13,5	7,4
Diplômés du brevet ou pas diplômés	46,9	31,5	12,9

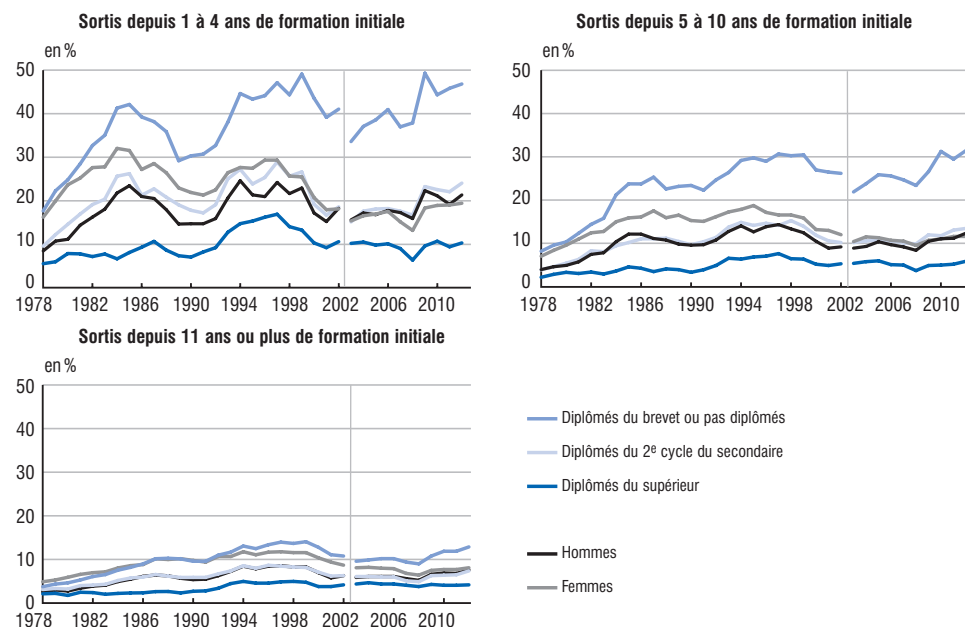
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi 2012.

2. Taux de chômage en 2012 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et spécialité de formation

	Diplômés du supérieur	Baccalauréat et équivalent	CAP-BEP et équivalent
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	11	19	28
Lettres, sciences humaines, services et commerce	10	24	27
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4	10	15
Lettres, sciences humaines, services et commerce	6	12	19
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	3	5	7
Lettres, sciences humaines, services et commerce	5	8	8

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi 2012.

3. Taux de chômage après la fin des études par diplôme et sexe de 1978 à 2012



Champ : France métropolitaine.
Note : activité et chômage au sens du BIT ; résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002 (mars en général), en moyenne annuelle ensuite : les données jusqu'en 2002 ne sont pas comparables à celles des années 2003 à 2012 (voir définition Chômage).
Source : Insee, enquêtes Emploi 1978-2012.

2.3 Sous-emploi

Parmi les personnes en emploi, certaines sont en situation de **sous-emploi**. La majorité des cas de sous-emploi relève de personnes qui travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire. Les autres cas de sous-emploi regroupent les personnes ayant travaillé involontairement moins que d'habitude (chômage partiel ou technique) ; ce type de sous-emploi est plus rare, mais très sensible à la conjoncture économique.

En début de carrière, le sous-emploi touche davantage les femmes. En 2012, parmi l'ensemble des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans (débutants), en emploi ou non, 9 % des femmes sont en situation de sous-emploi contre 4 % des hommes. Si parmi les débutants on considère uniquement les personnes en emploi, 13 % des femmes sont en situation de sous-emploi (**taux de sous-emploi**), contre 6 % pour les hommes. Le chômage partiel ou technique ne concerne que 0,3 % des femmes et 0,5 % des hommes en emploi parmi les débutants. En début de vie active, le taux de sous-emploi est trois fois plus important chez les sans-diplôme que chez les diplômés du supérieur (18 % contre 6 % en 2012).

Le taux de sous-emploi est plus élevé chez les débutants. Parmi les actifs occupés ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans, le taux de sous-emploi n'est que

de 7 % chez les femmes et de 2 % chez les hommes. Les écarts entre les non-diplômés et les diplômés du supérieur sont du même ordre pour les jeunes actifs que pour ceux qui ont plus de dix ans d'ancienneté. Chez les femmes, le sous-emploi s'accompagne d'une proportion élevée d'emplois à temps partiel. Cependant, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel en deuxième partie de carrière. 32 % de leurs emplois sont à temps partiel plus de dix ans après la fin des études contre 23 %, un à quatre ans après la fin des études. Le temps partiel choisi progresse aux âges où les femmes ont des enfants.

De 1992 à 1997, un pourcentage croissant d'actifs occupés s'est trouvé en situation de sous-emploi. La hausse du sous-emploi a été particulièrement rapide pour les actifs récents (+ 4 points pour les jeunes hommes et + 9 points pour les jeunes femmes). De 1997 à 2002, les nombreuses créations d'emploi ont permis un recul rapide du taux de sous-emploi, en particulier pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans qui ont trouvé plus facilement un emploi à plein temps (- 2 points pour les hommes et - 8 points pour les femmes). Entre 2008 et 2012, le taux de sous-emploi a augmenté de deux points et demi pour les actifs récents contre à peine un demi-point au-delà de 10 ans d'ancienneté. ■

Définitions

Sous-emploi : il est constitué des actifs occupés travaillant à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire lors de la semaine de référence sur laquelle porte l'enquête, qu'ils recherchent un autre emploi ou non. S'ajoutent à ces individus, ceux ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (« chômage technique ou partiel »). Cette mesure du sous-emploi a été adoptée depuis le 1^{er} trimestre 2008 pour se rapprocher du concept BIT.

Taux de sous-emploi : part du sous-emploi dans l'ensemble des actifs occupés.

Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, précarité : mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir*, Rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, juin 2008.
- « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août 2008.

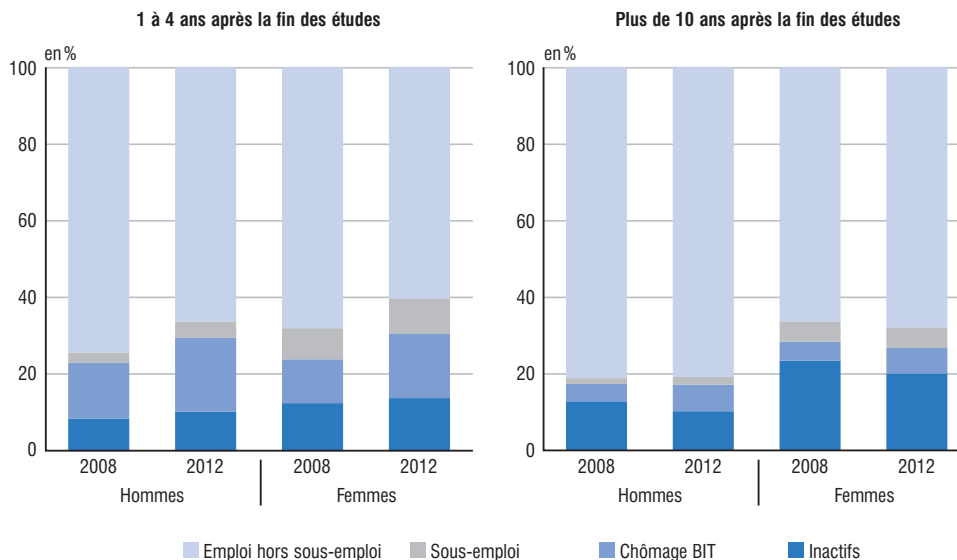
Sous-emploi 2.3

1. Situations d'activité en 2012, selon la durée écoulée depuis la fin de la formation initiale

	Population totale (en milliers)	Emploi hors sous-emploi	Sous- emploi	Chômage BIT	Inactifs	Ensemble	Taux de sous-emploi
en %							
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale							
Hommes	1 310	66,2	4,3	19,2	10,3	100,0	6,0
Femmes	1 285	60,3	9,2	16,7	13,8	100,0	13,3
Diplômés du supérieur	1 155	79,3	4,9	9,7	6,1	100,0	5,8
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 045	57,5	8,8	21,1	12,6	100,0	13,2
Brevet, CEP ou pas diplômés	395	31,6	6,7	33,9	27,8	100,0	17,5
Ensemble	2 595	63,3	6,7	18,0	12,0	100,0	9,6
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale							
Hommes	2 090	80,0	2,6	11,7	5,6	100,0	3,2
Femmes	2 201	68,3	5,9	9,8	16,0	100,0	8,0
Diplômés du supérieur	1 985	85,9	2,6	5,5	6,0	100,0	2,9
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 673	70,2	5,9	11,8	12,1	100,0	7,7
Brevet, CEP ou pas diplômés	633	46,7	5,6	24,0	23,6	100,0	10,8
Ensemble	4 291	74,0	4,3	10,7	11,0	100,0	5,5
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale							
Hommes	11 954	80,7	2,0	6,9	10,3	100,0	2,4
Femmes	12 215	67,8	5,4	6,6	20,2	100,0	7,4
Diplômés du supérieur	6 538	86,3	2,2	3,9	7,6	100,0	2,5
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	10 763	76,2	3,9	6,5	13,5	100,0	4,8
Brevet, CEP ou pas diplômés	6 869	59,6	4,9	9,9	25,6	100,0	7,6
Ensemble	24 170	74,2	3,7	6,8	15,3	100,0	4,8

Champ : France métropolitaine, personnes de 60 ans et moins.
Source : Insee, enquête Emploi 2012.

2. Situations d'activité selon le sexe et la durée écoulée depuis la fin des études en 2008 et 2012



Champ : France métropolitaine, personnes de 60 ans et moins.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 et 2012.

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant terminé leurs études récemment ont plus souvent un **emploi temporaire** que leurs aînés. En 2012, parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, le tiers de ceux qui travaillent ont un emploi temporaire, contre 7% pour les personnes ayant terminé leurs études depuis onze ans ou plus. La structure des emplois occupés se modifie avec l'ancienneté sur le marché du travail : les plus anciens occupent plus souvent un emploi non salarié, un emploi public ou un emploi du secteur privé à durée indéterminée.

Parmi les personnes sorties depuis 1 à 4 ans de formation, la fréquence des contrats à durée indéterminée augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, en 2012, chez les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale qui travaillent, plus des deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur ont un contrat à durée indéterminée. Ces jeunes diplômés accèdent un peu plus fréquemment que les sortants de l'enseignement secondaire aux emplois à durée indéterminée de la fonction publique (hôpitaux, collectivités territoriales et administrations d'État). Les jeunes sans diplôme sont plus concernés par les emplois temporaires (près de la moitié d'entre eux).

Cinq à dix ans après la fin des études, le niveau de diplôme influe encore sur le statut des emplois : un diplômé de l'enseignement supérieur sur dix occupe un emploi temporaire contre le tiers des sans-diplôme. 22% des diplômés de l'enseignement supérieur long ont accédé à un emploi public à durée indéterminée (emplois de professeurs notamment). Dans les générations sorties depuis plus de dix ans du système éducatif, les emplois temporaires sont plus rares et les écarts selon le niveau de formation sont moins importants.

Entre 1983 et 2012, la part des emplois temporaires s'est accrue, quels que soient le niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail. Au cours des années 1980, la proportion d'emplois temporaires augmente de manière plus sensible parmi la population en phase d'insertion professionnelle (un à quatre ans après la fin des études). Les jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme au cours de leur formation initiale sont particulièrement touchés par cette évolution. Pendant les années 1990, la hausse des emplois temporaires se poursuit. Elle est moins rapide que dans la décennie précédente chez les jeunes ayant récemment terminé leurs études ; elle se poursuit parmi la population sortie depuis cinq à dix ans du système éducatif, surtout parmi les moins diplômés. Au cours des années 2000, la hausse des emplois temporaires s'interrompt, mais elle reprend à la fin de la décennie avec la crise.

Si les sortants récents sont davantage concernés par les contrats temporaires, ils ne travaillent pas plus souvent à temps partiel. Les emplois à temps partiel sont plutôt corrélés au diplôme et au sexe. Dans toutes les générations, les populations peu ou pas diplômées ont plus souvent des emplois à temps partiel. Les jeunes sortis récemment du second degré sont plus souvent à temps partiel que les diplômés de l'enseignement supérieur. Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les femmes sont nettement plus concernées que les hommes. Parmi les femmes ayant terminé récemment leurs études, un tiers des bachelières qui travaillent occupe des emplois à temps partiel, cette proportion atteignant 40% pour les jeunes femmes titulaires de CAP-BEP ou sans diplôme. Pour les femmes sorties depuis plus de dix ans du système éducatif, le recours au temps partiel dépend moins du niveau de diplôme. ■

Définitions

Emplois temporaires : emplois intérimaires, contrats à durée déterminée, stages, contrats d'apprentissage et contrats aidés à durée déterminée.

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site *insee.fr*, thème Enseignement-Éducation.

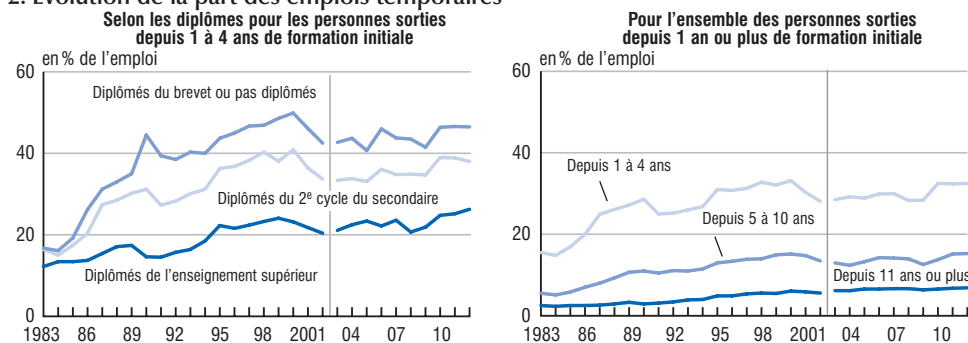
Statuts des emplois 2.4

1. Statut d'emploi et type de contrat selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

Situation en 2012	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non-salariés	6,6	5,1	4,6	2,4	3,0	5,0
Salariés	93,4	94,9	95,4	97,6	97,0	95,0
Emplois temporaires hors intérim	23,7	23,1	29,6	30,1	36,5	27,0
Emplois intérimaires	2,2	4,0	7,2	9,9	10,0	5,5
CDI du secteur privé	57,5	54,4	54,1	53,2	46,0	54,5
CDI de l'État et des collectivités locales	10,0	13,4	4,5	4,4	4,5	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Non-salariés	8,3	7,3	7,5	5,7	3,8	7,1
Salariés	91,7	92,7	92,5	94,3	96,2	92,9
Emplois temporaires hors intérim	8,9	7,8	14,3	15,9	24,6	12,5
Emplois intérimaires	0,4	1,4	3,7	5,0	8,0	2,8
CDI du secteur privé	60,3	66,6	63,0	65,8	58,3	62,8
CDI de l'État et des collectivités locales	22,0	16,9	11,6	7,7	5,3	14,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non-salariés	16,6	12,8	13,5	13,4	10,9	13,3
Salariés	83,4	87,2	86,5	86,6	89,1	86,7
Emplois temporaires hors intérim	4,5	4,0	5,6	5,1	7,3	5,4
Emplois intérimaires	0,3	0,5	1,4	1,8	2,4	1,4
CDI du secteur privé	50,1	61,0	61,7	64,2	66,5	61,5
CDI de l'État et des collectivités locales	28,5	21,7	17,8	15,5	13,0	18,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Évolution de la part des emplois temporaires



Champ : France métropolitaine.
Note : rupture de série à partir de 2003 suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Proportion d'emplois à temps partiel selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

Situation en 2012	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	8	6	12	10	20	10
Femmes	14	16	31	42	39	23
Ensemble	11	11	21	23	27	17
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	5	4	5	6	11	6
Femmes	18	17	26	36	33	23
Ensemble	12	12	15	17	19	14
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	6	5	6	5	8	6
Femmes	27	29	29	33	39	32
Ensemble	16	18	18	16	23	18

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2.5 Jeunes dans les emplois aidés

Un emploi aidé est un emploi qui relève d'un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides publiques sous la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation, afin de stimuler la création d'emploi et/ou la formation de « publics cibles ». Ces emplois peuvent relever des secteurs marchand ou non marchand. Dans le secteur marchand, les contrats d'apprentissage et de formation en alternance, qui conjuguent des périodes d'emploi en entreprise et de formation diplômante ou qualifiante, sont une voie d'accès aux emplois aidés propre aux jeunes.

L'emploi aidé a occupé une place croissante au sein de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans, représentant plus de 30% de celui-ci dans la seconde moitié des années 1990. En 2012, les emplois aidés restent une voie privilégiée d'insertion des jeunes, notamment peu diplômés, sur le marché du travail. Sur l'ensemble des jeunes actifs occupés de moins de 26 ans, une personne sur quatre occupe un emploi aidé. Les jeunes les moins qualifiés (**niveau de formation VI ou V bis**) sont en général plus représentés au sein des dispositifs du secteur non marchand, de l'ordre de 40% des contrats signés contre 20% dans les dispositifs du secteur marchand, à l'exception des emplois jeunes pour lesquels le niveau de formation des jeunes était plus élevé.

Les contrats d'apprentissage et de formation en alternance ont connu un essor important après 1984 avec la création des contrats en alternance, puis dans les années 1990 avec le développement de l'apprentissage sous l'effet de son ouverture aux formations supérieures au niveau V, des incitations à l'embauche et de l'amélioration de son image. Fin 2012,

587 000 jeunes de moins de 26 ans sont employés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit près d'un emploi sur quatre dans cette tranche d'âge.

Les effectifs de jeunes en emploi aidé du secteur marchand hors alternance sont traditionnellement plus modestes. Au cours des dix dernières années, ils ont connu deux phases : une vive expansion avec la création du soutien pour l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE) à partir de 2002, puis un repli avec son abrogation en 2008.

Les contrats aidés du secteur non marchand sont conclus par des collectivités territoriales, des entreprises ou établissements publics ou des associations. Les travaux d'utilité collective (TUC) créés en 1984 et relayés par les contrats emploi solidarité (CES) en 1990, ont fortement accru la présence des jeunes dans les emplois non marchands aidés. Suite au déploiement du programme « nouveaux services – emplois jeunes », plus de 170 000 jeunes de moins de 26 ans occupaient un emploi aidé dans le secteur non marchand à la fin des années 1990. Le non-renouvellement des emplois jeunes après 2002 a conduit à la réduction de près des deux tiers des effectifs en emploi aidé dans le secteur non marchand. En 2005, les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et les contrats d'avenir ont succédé aux CES. Fin 2012, 48 000 jeunes sont salariés sous le principal dispositif en vigueur, le contrat unique d'insertion (CUI – CAE).

Les contrats en alternance conduisent plus souvent à une insertion dans un emploi de droit commun. Pour les contrats aidés non marchands du type CAE ou CES, davantage destinés aux personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes dépourvus d'expérience ou de qualification, le retour à l'emploi durable est moins assuré. ■

Définitions

Niveau VI ou Vbis de formation : niveau VI : 6^e, 5^e, 4^e ; niveau Vbis : 3^e, année non terminale de CAP ou BEP (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- Site travail-emploi.gouv.fr, rubrique « Études, recherche et statistiques de la Dares », pages « Politiques d'emploi et de formation professionnelle ».

Jeunes dans les emplois aidés 2.5

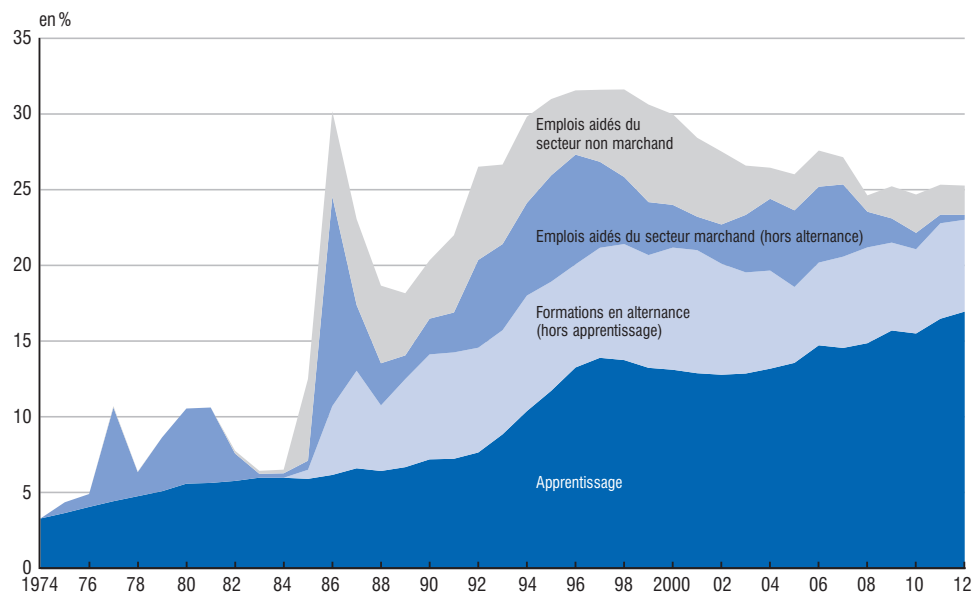
1. Jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi

Situation au 31 décembre	en milliers						
	1982	1990	2000	2005	2010	2011	2012
Alternance	230	442	579	517	569	599	587
Apprentissage	230	225	359	378	419	435	432
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	0	216	220	64	0	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0	0	76	150	164	154
Emploi marchand hors alternance	72	74	77	141	29	15	8
Contrat initiative emploi (CIE) et Contrat unique d'insertion - CIE	0	0	36	25	28	15	8
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	0	0	0	116	1	0	0
Autres mesures	72	74	41	0	0	0	0
Emploi non marchand	7	120	163	66	68	51	49
Contrats emploi-solidarité	7	120	36	3	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	0	0	0
Contrats emploi-consolidé	0	0	10	3	0	0	0
Emplois d'avenir (non marchands)	0	0	0	0	0	0	1
Contrat d'accompagnement dans l'emploi et CUI-CAE	0	0	0	42	68	51	48
Contrat d'avenir	0	0	0	1	0	0	0
Ensemble	310	636	820	724	666	665	644
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes (en %)	7,8	20,3	30,0	26,0	24,7	25,3	25,3

Champ : France métropolitaine ; hors abattement temps partiel, Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) et insertion par l'activité économique.

Sources : Dares pour les mesures pour l'emploi ; Insee, enquêtes Emploi pour les emplois occupés par les jeunes.

2. Part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans



Champ : France métropolitaine ; hors abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Sources : Dares, mesures pour l'emploi ; Insee, enquêtes Emploi.

2.6 Catégories socioprofessionnelles

En 2012, à niveau de diplôme équivalent, les générations les plus anciennes ont des **emplois** plus qualifiés que les sortants récents. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, 47% des jeunes sortis récemment de formation initiale occupent un poste de cadre en 2012. Cette proportion atteint 64% pour les personnes possédant un tel diplôme sorties depuis onze ans ou plus. Parmi les jeunes titulaires de CAP et de BEP, 46% des jeunes sont employés ou ouvriers non qualifiés. Cette proportion tombe à 24% parmi les générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus. À la sortie du système éducatif, les débutants qu'ils accèdent à des emplois de niveau de qualification correspondant à leur diplôme ou à des emplois moins qualifiés que prévu, peuvent, pour certains d'entre eux, progresser ensuite par le jeu des mobilités et des promotions.

Les jeunes sortis récemment de formation initiale compensent leur faible expérience professionnelle par un niveau de formation nettement plus élevé que leurs aînés. Les deux tiers d'entre eux possèdent le baccalauréat contre 40% seulement de la population qui a terminé ses études depuis plus de dix ans. Cela permet globalement aux jeunes d'occuper des emplois aussi qualifiés que leurs aînés, tous niveaux de formation confondus. Ainsi, parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 18% sont cadres, 30% occupent une profession intermédiaire et 27% sont employés ou ouvriers qualifiés ; les générations qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans occupent des proportions proches d'emplois qualifiés. En revanche, la part de non-salariés (agriculteurs, artisans, commerçants) est plus importante parmi les générations les plus anciennes sur le marché du travail.

Depuis 1983, les jeunes occupent dans leur ensemble des emplois de plus en plus qualifiés. Leur niveau de formation s'est nettement accru et l'emploi est globalement plus qualifié aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 30% occupaient un emploi de cadre ou une profession intermédiaire en 1983, ils sont 48% dans ce cas en 2012. La progression n'a pas cessé sur la période. La population plus ancienne sur le marché du travail profite moins de l'essor des emplois qualifiés : la proportion de cadres et professions intermédiaires parmi les générations sorties depuis plus de dix ans de formation initiale est de 42% en 2012 contre 28% en 1983.

En revanche, à niveau de diplôme équivalent, toutes les générations occupent des emplois moins qualifiés en 2012 qu'en 1983. Cette évolution s'est produite pour l'essentiel entre 1990 et 1997. Pendant cette période, la part des bacheliers parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale est passée de 41 à 62% et les effectifs de l'enseignement supérieur ont très fortement augmenté. Dans le même temps, les jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court ont connu des difficultés à accéder aux professions intermédiaires. Pendant les années 2000, la proportion de sortants possédant le baccalauréat ou plus est demeurée autour de 66% et le niveau de formation des jeunes a stagné. Entre 2003 et 2009, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur court ont accédé à des emplois plus qualifiés et depuis 2009, le niveau des emplois occupés par ces diplômés de l'enseignement supérieur s'est stabilisé. ■

Définitions

Emploi : les actifs en emploi sont répartis selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ; on distingue en plus au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non-qualifiés (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- Bilan formation-emploi sur le site *insee.fr*, thème Enseignement-Éducation.

Catégories socioprofessionnelles 2.6

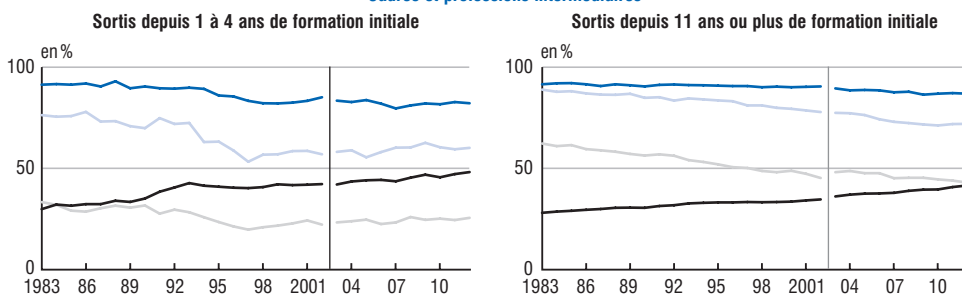
1. Actifs occupés en 2012 selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

	Diplôme du :		Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
	supérieur long	supérieur court				
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	1,3	2,2	3,4	2,2	2,5	2,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	46,7	2,8	5,0	0,2	0,1	18,1
Professions intermédiaires	35,4	57,3	20,6	9,3	10,1	30,2
Employés qualifiés	9,4	19,9	23,5	14,6	16,6	16,1
Employés non qualifiés	5,3	8,1	18,3	25,6	29,8	13,8
Ouvriers qualifiés	1,1	5,2	15,9	28,1	15,4	10,4
Ouvriers non qualifiés	0,9	4,5	13,2	20,1	25,4	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Indépendants	2,5	3,8	6,5	5,6	3,4	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53,4	8,1	4,9	0,3	1,5	20,3
Professions intermédiaires	31,3	52,9	23,0	9,7	9,3	28,3
Employés qualifiés	8,7	20,1	24,3	16,8	13,4	16,2
Employés non qualifiés	2,8	6,9	15,0	20,6	24,3	11,2
Ouvriers qualifiés	0,9	6,4	18,2	33,5	25,2	13,2
Ouvriers non qualifiés	0,4	1,8	8,0	13,4	22,9	6,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Indépendants	5,8	7,3	11,5	12,9	10,3	10,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	63,6	22,0	12,8	3,9	3,7	17,9
Professions intermédiaires	23,2	49,9	30,1	16,8	11,5	23,7
Employés qualifiés	4,3	13,3	21,8	17,1	11,5	14,0
Employés non qualifiés	2,0	4,0	10,9	17,2	26,2	13,8
Ouvriers qualifiés	0,7	2,4	9,1	24,9	22,3	14,2
Ouvriers non qualifiés	0,4	1,1	3,6	7,2	14,5	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

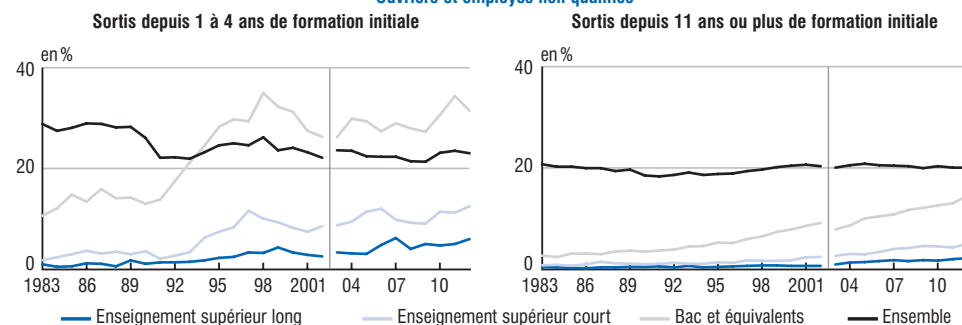
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Catégories socioprofessionnelles après la fin des études selon le diplôme

Cadres et professions intermédiaires



Ouvriers et employés non qualifiés



— Enseignement supérieur long — Enseignement supérieur court — Bac et équivalents — Ensemble

Champ : France métropolitaine.
Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.
Sources : Insee, enquêtes Emploi.

2.7 Salaires

Les diplômés de l'enseignement supérieur ont des salaires mensuels (tous temps de travail confondus) nettement plus élevés que ceux du secondaire quelle que soit leur génération. En 2012, les jeunes diplômés du supérieur sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale ont un **salair net médian** de 1 450 euros après des études courtes et 1 770 euros après des études longues. Ils occupent en majorité des emplois de cadres ou des professions intermédiaires alors que les sortants du second degré accèdent à des postes moins qualifiés. Le salaire des diplômés de l'enseignement supérieur long augmente nettement avec leur ancienneté sur le marché du travail. Ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans ont un salaire net médian de 2 580 euros nets. Parmi les jeunes générations, la rémunération des bacheliers (1 220 euros en 2012) est proche de celle des titulaires de CAP ou de BEP (1 200 euros). Pour les jeunes sans diplôme, le salaire médian est proche du Smic (1 100 euros à temps plein).

Les écarts de salaires selon le niveau de formation proviennent en partie de la fréquence des emplois à temps partiel. Parmi les jeunes, la part de ces emplois varie de 27 % chez les sans-diplôme à 11 % chez les diplômés du supérieur. Les autres caractéristiques des emplois (professions, secteurs d'activité...) expliquent également une bonne part des écarts de salaire entre les niveaux de formation.

Quels que soient le niveau de formation et l'ancienneté sur le marché du travail, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Parmi les jeunes sortis récemment de formation initiale, le salaire médian des femmes s'élève à 1 300 euros en 2012 alors que celui des hommes atteint 1 430 euros, soit 10 % de plus. Les écarts de salaires entre hommes et femmes augmentent avec l'ancienneté sur le marché du travail. Parmi les

générations ayant terminé leurs études depuis plus de 10 ans, les hommes ont un salaire médian supérieur de 28 % à celui des femmes. Dans les jeunes générations, les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus importants parmi les diplômés du supérieur long, les jeunes hommes percevant 23 % de plus que les filles. Parmi les générations ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans, c'est aussi chez les diplômés du supérieur long que les hommes perçoivent des salaires très nettement supérieurs à ceux des femmes (+ 45 %).

Tous âges confondus, les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel. Si l'on ne tient compte que des emplois à temps plein, le salaire des hommes reste supérieur à celui des femmes. Parmi les sortants depuis un à quatre ans de formation initiale, les écarts hommes/femmes sont réduits de moitié si on ne prend pas en compte les emplois à temps partiel, et ce pour tous les niveaux de diplôme à l'exception des diplômes de l'enseignement supérieur long pour lesquels les écarts hommes/femmes persistent. Ces écarts sont en partie liés au choix par les filles de certaines spécialités moins rémunératrices : la communication, les lettres et les sciences humaines.

Depuis 1990, les salaires médians en euros constants tous temps de travail confondus progressent peu à niveau de formation donné. Toutefois, le niveau de formation a nettement augmenté parmi les sortants de formation initiale, ce qui a bénéficié aux jeunes générations en termes de salaires. En euros constants, le salaire médian des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale s'est accru de 19 % entre 1990 et 2012. Celui des générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus a augmenté de 8 %, mais à niveau de diplôme donné, il a stagné, voire même reculé pour les plus diplômés. ■

Définitions

Salair net médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus ; il s'agit ici du salaire mensuel net, toutes primes comprises.

Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.

Salaires 2.7

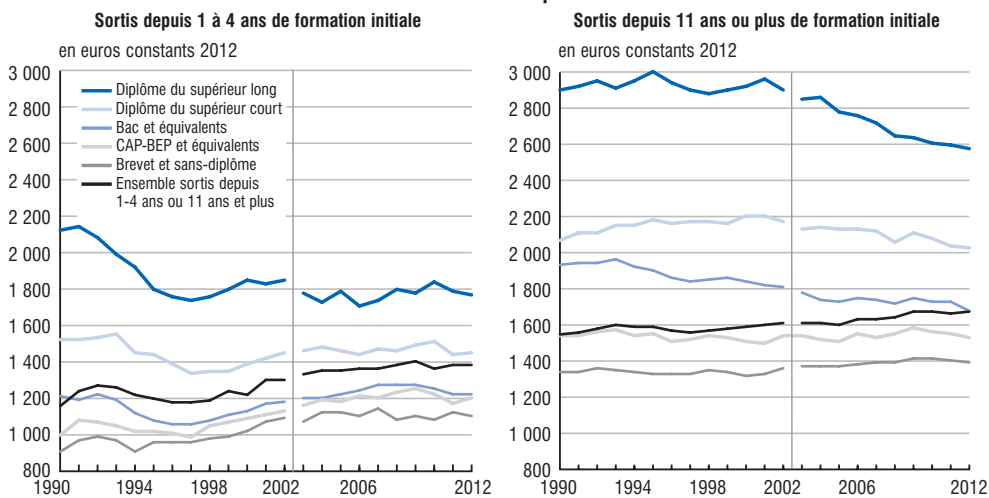
1. Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Personnes en emploi en 2012	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
Tous temps de travail (temps complet et temps partiel)						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	2 000	1 500	1 300	1 300	1 200	1 430
Femmes	1 630	1 410	1 150	1 100	1 000	1 300
Ensemble	1 770	1 450	1 220	1 200	1 100	1 380
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	22,7	6,4	13,0	18,2	20,0	10,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 320	1 780	1 560	1 420	1 320	1 650
Femmes	1 840	1 600	1 270	1 170	1 100	1 480
Ensemble	2 040	1 670	1 410	1 340	1 250	1 560
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	26,1	11,3	22,8	21,4	20,0	11,5
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 150	2 370	1 960	1 720	1 570	1 900
Femmes	2 170	1 830	1 500	1 320	1 200	1 480
Ensemble	2 580	2 030	1 680	1 530	1 390	1 670
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	45,2	29,5	30,7	30,3	30,8	28,4
À temps complet						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	2 050	1 520	1 350	1 310	1 240	1 500
Femmes	1 700	1 470	1 270	1 200	1 140	1 440
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	20,6	3,4	6,3	9,2	8,8	4,2
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 370	1 800	1 590	1 440	1 360	1 700
Femmes	1 950	1 650	1 340	1 300	1 220	1 590
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	21,5	9,1	18,7	10,8	11,5	6,9
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 220	2 400	2 000	1 740	1 610	1 930
Femmes	2 330	2 000	1 630	1 470	1 380	1 650
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	38,2	20,0	22,7	18,4	16,7	17,0

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Salaire mensuel net médian des actifs selon le diplôme



Champ : France métropolitaine.
Lecture : en 2012, le salaire net médian des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans s'élève à 1 770 euros.
Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.8 Secteurs d'activité économique

Les **secteurs** du commerce, de l'hébergement-restauration, des activités scientifiques et techniques et de l'informatique recrutent traditionnellement une forte proportion de jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale. L'industrie et l'administration publique font une place plus réduite aux débutants. Les recrutements dans les activités scientifiques et techniques et l'informatique profitent particulièrement aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long. De fait, l'ingénierie, les études techniques et les conseils juridiques constituent des activités pointues bien adaptées au profil de ces jeunes diplômés : un quart de ces diplômés travaillent dans les activités scientifiques et techniques ou l'informatique en 2012, alors que toutes générations et toutes formations confondues, ce secteur ne représente que 7 % des **emplois**. Malgré la baisse des recrutements, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long sortis depuis un à quatre ans accèdent encore en nombre aux emplois de l'enseignement (13 %), notamment à l'issue de l'université. Après une formation supérieure courte, plus du quart des jeunes (27 %) travaillent dans le secteur de la santé humaine ou l'action sociale. Les diplômés du supérieur court visant la santé et l'action sociale sont nombreux (infirmières, kinésithérapeutes, assistantes sociales...).

À l'issue du baccalauréat, seuls les emplois du commerce sont nettement surreprésentés (22 %). Les jeunes titulaires d'un CAP, d'un BEP ou peu diplômés sont plus souvent que les autres recrutés dans la construction. Ce secteur compte de nombreux emplois peu

qualifiés qui permettent aux jeunes d'exercer une première activité professionnelle. Ces niveaux de formation restent surreprésentés dans le secteur de la construction toutes générations confondues.

À l'issue de la **formation initiale**, une partie des recrutements se font via des missions d'intérim. 6 % des emplois occupés par les jeunes en 2012 sont des missions d'intérim. Cette proportion atteint 10 % parmi les jeunes non diplômés ou possédant un CAP-BEP.

En matière d'emploi, l'industrie connaît une baisse importante de ses effectifs entre 2008 et 2012 (- 9 % parmi la population sortie depuis un an ou plus de formation initiale). Seuls les services (+ 3 %) et le secteur « éducation, santé, social et administration publique » (+ 1 %) conservent une dynamique positive. Les trajectoires des jeunes sortant de formation initiale reflètent ces changements. En 2012, les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale travaillent un peu plus souvent qu'en 2008 dans les services et dans le secteur « éducation, santé, social et administration publique ». Les débutants titulaires d'un baccalauréat, d'un BEP ou d'un CAP trouvent plus souvent que par le passé un emploi dans les services, le tiers d'entre eux travaillant dans ce secteur en 2012. Les débutants peu diplômés sont quant à eux plus souvent que par le passé recrutés dans le secteur « éducation, santé, social et administration publique ». En revanche, la construction recrute de moins en moins de jeunes : le nombre de débutants sur le marché du travail travaillant dans ce secteur a baissé de 22 % entre 2008 et 2012. ■

Définitions

Secteurs d'activité économique : on utilise le niveau en 38 postes de la nomenclature agrégée issue de la Naf rév. 2 pour détailler les secteurs du tertiaire. Les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Emplois : actifs occupés au sens du BIT.

Formation initiale : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Bilan formation-emploi sur le site *insee.fr*, thème Enseignement-Éducation.

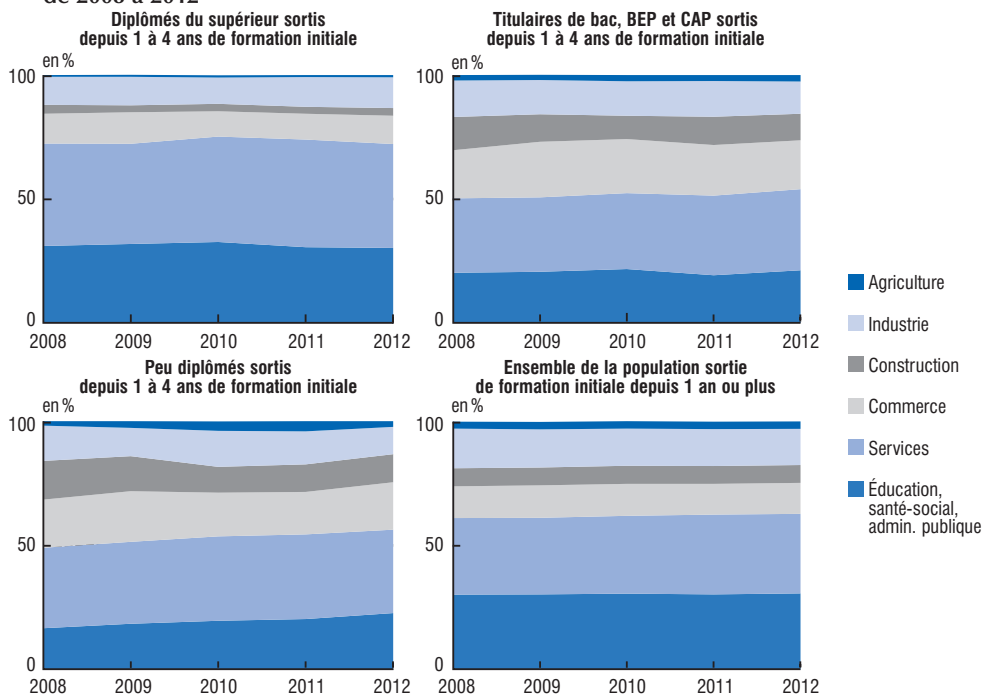
Secteurs d'activité économique 2.8

1. Actifs ayant un emploi en 2012 selon le secteur d'activité, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

	Diplôme du		Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
	supérieur long	supérieur court				
Actifs sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Agriculture	1	2	3	2	2	2
Industrie	13	11	12	14	11	13
Construction	3	4	8	15	11	7
Tertiaire	84	84	76	69	75	79
dont : commerce, réparation	10	15	22	15	19	15
activités scientifiques et techniques, informatique	23	8	6	2	3	11
hébergement-restauration	3	4	10	9	12	6
enseignement	13	3	4	3	3	7
santé humaine, action sociale	9	27	10	16	12	14
administration publique	6	5	6	6	8	6
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Ensemble des actifs sortis de formation initiale depuis 1 an ou plus						
Agriculture	1	2	3	4	4	3
Industrie	11	14	13	19	16	15
Construction	2	4	6	11	10	7
Tertiaire	86	80	77	66	70	75
dont : commerce, réparation	8	12	16	14	13	13
activités scientifiques et techniques, informatique	18	9	5	3	2	7
hébergement-restauration	1	2	5	4	5	4
enseignement	20	7	5	3	3	7
santé humaine, action sociale	10	22	11	14	13	14
administration publique	9	9	12	10	9	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Répartition des actifs ayant un emploi après la fin des études selon le secteur d'activité de 2008 à 2012



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.9 Trajectoires en début de carrière

Après des trajectoires variées durant les trois premières années d'activité, les jeunes de la **génération 2004** (sortis de formation initiale en 2004) occupent majoritairement des emplois à durée indéterminée pendant les quatre années suivantes, entre 2007 et 2011. À la fin de l'année 2011, plus de huit jeunes sur dix occupent un emploi. Mais c'est le cas de seulement un jeune sur deux lorsque le début du parcours professionnel a été marqué par le chômage. Parmi les jeunes ayant accédé rapidement et durablement à l'emploi, 9 sur 10 travaillent à l'automne 2011. Bien que 84% des jeunes en emploi fin 2011 bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, l'emploi temporaire est encore présent. Chez les jeunes qui ont connu à leurs débuts un **chômage persistant, récurrent** ou l'inactivité, la part des emplois à durée déterminée est de 40% fin 2011. Elle est de 18% pour ceux qui ont repris une formation courte en début de vie active.

L'enquête Génération permet d'estimer les durées passées au chômage. Entre trois et sept ans après leur sortie de formation initiale, de 2007 à 2011, les jeunes connaissent une certaine stabilisation de leurs parcours. Sur cette période, ils ont en moyenne passé 81% de leur temps en emploi et seulement 10% au chômage (soit environ 5 mois). De 2007 à 2011, le temps passé en emploi à durée indéterminée représente 79% du temps passé en emploi. Ces moyennes recouvrent cependant des situations très différentes. Ainsi, pour les jeunes qui ont été continuellement inactifs entre 2004 et 2007, la part du temps passé en emploi entre 2007 et 2011 n'est que de 30%. *A contrario*, les jeunes qui ont connu la trajectoire la plus favorable (accès rapide et durable à l'emploi) ont passé 91% de leur temps en emploi. Entre

2007 et 2011, les jeunes ayant une trajectoire caractérisée par le chômage récurrent ou persistant ont passé en moyenne 25 mois en emploi, soit deux fois moins que les jeunes qui ont connu la meilleure trajectoire d'insertion (50 mois). Entre mai 2008 et novembre 2009, quel que soit le niveau de diplôme, le chômage a augmenté chez les jeunes. La crise a ralenti la carrière des plus diplômés et entravé l'accès à l'emploi stable des jeunes ayant connu des débuts difficiles.

L'effet du diplôme sur le parcours professionnel reste déterminant. Les non-diplômés continuent de connaître des difficultés sur le marché du travail après leurs premières années de vie active. Handicapés par une faible expérience professionnelle accumulée durant les premières années, ils subissent davantage l'effet de la mauvaise conjoncture de 2009. Fin 2011, leur **taux d'emploi** n'est que de 67% (17 points de moins que celui de l'ensemble de la génération). Leur **taux de chômage** atteint 26%, soit plus du double de celui de la génération. Lorsqu'ils ont connu l'emploi sur la période 2007-2011, la part du temps passé en emploi à durée indéterminée est de 58% (en moyenne 31 mois). Les diplômés de l'enseignement secondaire connaissent une carrière professionnelle plus favorable, leur trajectoire se caractérisant par la montée de l'emploi stable. Fin 2011, 83% de ces diplômés sont en emploi, dont 68% à durée indéterminée et 15% à durée limitée. Quant aux diplômés du supérieur, leur taux d'emploi atteint 93% en décembre 2011, soit 8 points de plus que celui de l'ensemble de la cohorte. Entre 2007 et 2011, la quasi-totalité des diplômés du supérieur travaillent et presque exclusivement en contrat à durée indéterminée. ■

Définitions

Génération 2004 : cette génération est composée des jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2004.

Chômage persistant, récurrent : les enquêtes Génération du Céreq recensent mois par mois la situation de chaque jeune : en emploi, au chômage, en reprise d'études ou en formation, en inactivité. Les techniques statistiques permettent de regrouper les jeunes qui ont connu des parcours proches. Cette démarche permet de faire émerger des trajectoires types telles que le chômage persistant ou récurrent (8% des jeunes au cours des trois premières années de vie active).

Taux d'emploi : proportion de personnes en emploi parmi l'ensemble de la génération y compris les inactifs.

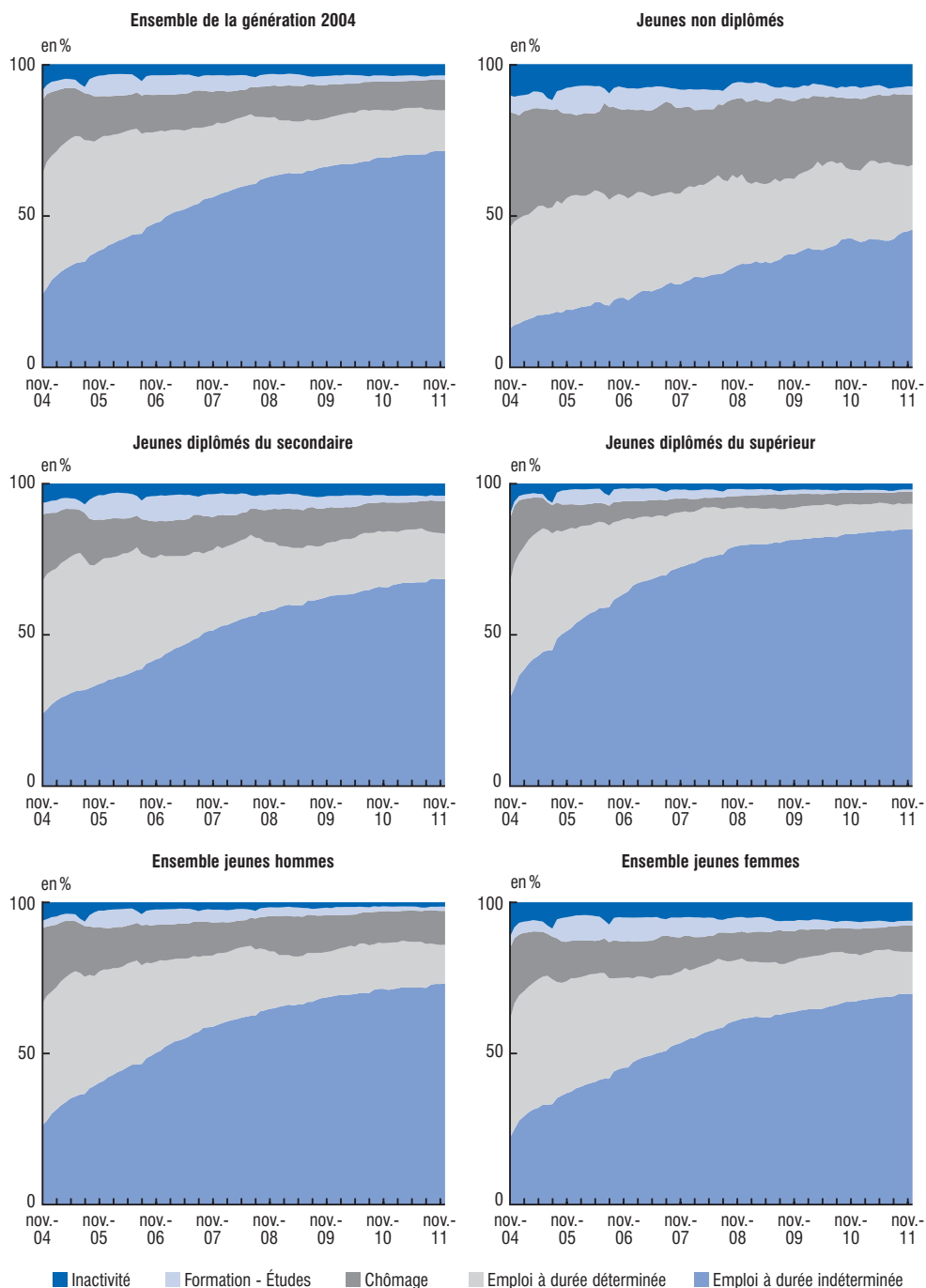
Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en recherche un, au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Génération 2004 : des débuts de trajectoire durablement marqués par la crise? », *Bref* n° 311, Céreq, juin 2013.

Trajectoires en début de carrière 2.9

1. Situation des jeunes sur le marché de travail mois par mois depuis leur sortie de formation initiale en 2004



Champ : France métropolitaine.
 Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

2.10 Mobilités et situation en début de carrière

Après sept ans de vie active, la quasi-totalité des jeunes de la génération 2004 ont occupé au moins un emploi. Seulement 2% d'entre eux n'ont toujours pas eu d'emploi fin 2011 contre 6% à la mi-2007. À mesure que leur ancienneté sur le marché du travail augmente, les mobilités professionnelles des jeunes diminuent. Entre leur troisième et leur septième année de vie active (2007-2011), 68% des jeunes n'ont pas changé d'emploi ou n'ont pas occupé de nouvel emploi. 16% des jeunes n'ont occupé qu'un seul autre emploi et la même proportion en a occupé au moins deux autres. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont la mobilité la plus faible. Le ralentissement économique s'est traduit par un phénomène de stabilité pour les plus diplômés et de rotation des emplois pour les moins diplômés. Ainsi, les jeunes non diplômés enchaînent plus d'emplois que l'ensemble de la génération. Un jeune non diplômé sur quatre connaît deux mobilités d'emploi ou plus entre sa troisième et sa septième année de vie active.

Par ailleurs, un jeune sur trois (36%) a été confronté au chômage entre 2007 et 2011 alors que ce fut le cas de la moitié d'entre eux (52%) sur la période précédente entre 2004 et 2007. 17% des jeunes ont connu une durée cumulée de chômage supérieure à un an. Cette proportion, équivalente à celle observée entre 2004 et 2007 au cours des premières années d'insertion, peut s'expliquer par la crise survenue à partir de 2008. À l'instar

des non-diplômés, une partie des diplômés de l'enseignement secondaire connaît une durée cumulée de chômage supérieure à un an : 22% des diplômés de CAP-BEP et 14% des détenteurs d'un baccalauréat ont connu plus d'un an de chômage. Parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ce phénomène est plus important pour les titulaires de master 1 ou d'une licence en lettres et sciences humaines.

Sept ans après être sortis du système éducatif, la quasi-totalité des jeunes de la génération 2004 est présente sur le marché du travail. Leur **taux d'activité** s'établit à 95% : 85% occupent un emploi et 10% en recherchent un. À cette date, la part des jeunes ayant un emploi est très variable selon le niveau d'éducation. Les moins dotés scolairement peinent à s'ancrer dans l'emploi et sont davantage au chômage. Le **taux d'emploi** des non-diplômés n'atteint que 67%, contre 85% pour l'ensemble. Le chômage 7 ans après la sortie de formation initiale touche majoritairement les jeunes qui n'ont pas accédé à l'enseignement supérieur.

Les jeunes femmes sont dans une situation plus favorable que les hommes. Leur **taux de chômage** est plus faible de trois points. Plus diplômées à la fin de leur formation initiale, elles sont aussi plus nombreuses à reprendre des études ou des formations durant les premières années de vie active. Au final, elles semblent avoir été mieux protégées des effets de la crise. ■

Définitions

Taux d'activité : les actifs regroupent les actifs occupés (ayant un emploi) et les chômeurs ; le taux d'activité rapporte les actifs à l'ensemble de la population.

Taux d'emploi : proportion de personnes en emploi parmi l'ensemble de la génération y compris les inactifs.

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Nombre de mobilités d'emploi entre 2007 et 2011 : cet indicateur est calculé sur les jeunes qui ont eu au moins un emploi depuis 2007. Le nombre de mobilités professionnelles correspond au nombre de nouvelles périodes d'emploi déclarées depuis 2007.

Nombre de mois passés au chômage depuis 2007 : cet indicateur est calculé sur l'ensemble des sortants du système éducatif en 2004.

Pour en savoir plus

- « Génération 2004 : des débuts de trajectoire durablement marqués par la crise? », *Bref* n° 311, Céreq, juin 2013.

Mobilités et situation en début de carrière 2.10

1. Mobilités et chômage entre la troisième et la septième année de vie active selon le diplôme et la spécialité

en %

	Mobilités				Chômage				Effectifs de sortants (en milliers)
	Nombre de mobilités d'emploi entre 2007 et 2011 ¹				Nombre de mois passés au chômage depuis 2007 ¹				
	Aucune	Une	Deux ou plus	Ensemble	Moins d'un mois	De 1 à 12 mois	Plus d'1 an	Ensemble	
Non-diplômé	52	20	28	100	38	24	38	100	123
CAP, BEP, mention complémentaire (MC)	60	19	21	100	55	23	22	100	127
CAP-BEP-MC tertiaire	64	18	18	100	53	23	24	100	59
CAP-BEP-MC industriel	56	20	24	100	57	22	21	100	68
Bac	66	17	17	100	63	23	14	100	177
Bac pro/techno tertiaire (BP-MC-BT)	64	18	18	100	61	24	15	100	80
Bac pro/techno industriel (BP-MC-BT)	72	12	16	100	67	20	13	100	54
Bac général	62	19	19	100	63	24	13	100	43
Bac + 2 (y compris Deug)	78	12	10	100	79	14	7	100	137
dont : bac+2 santé-social	85	11	4	100	93	4	3	100	37
BTS-DUT tertiaire	72	15	13	100	71	20	9	100	61
BTS-DUT industriel	80	9	11	100	79	15	6	100	39
Licence	71	17	12	100	77	15	8	100	49
Professionnelle	83	11	6	100	83	13	4	100	13
Lettres, sciences humaines, gestion, droit	66	20	14	100	73	16	11	100	25
Maths, sciences, techniques, santé, staps	70	18	12	100	81	13	6	100	11
Master 1	75	15	10	100	74	17	9	100	36
Master 2	81	14	5	100	82	13	5	100	74
Lettres, sciences humaines, gestion, droit	80	14	6	100	81	13	6	100	27
Écoles de commerce bac+5	74	18	8	100	79	14	7	100	8
Maths, sciences, techniques, santé, staps	79	13	8	100	80	15	5	100	16
Écoles d'ingénieur	86	11	3	100	86	11	3	100	23
Doctorat	87	10	3	100	88	9	3	100	14
Ensemble	68	16	16	100	64	19	17	100	737

1. Mode de calcul : voir Définitions.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

2. Situation des jeunes sept ans après la fin des études selon le diplôme et la spécialité

en %

	Situation professionnelle					Taux de chômage	Effectifs de sortants (en milliers)
	Activité		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Ensemble		
	Emploi	Chômage					
Non-diplômé	67	23	7	3	100	26	123
CAP, BEP, mention complémentaire (MC)	81	13	5	1	100	14	127
Tertiaire	78	13	7	2	100	15	59
Industriel	84	12	3	1	100	13	68
Bac	85	9	4	2	100	10	177
Bac pro/techno Tertiaire (BP-MC-BT)	84	9	5	2	100	10	80
Bac pro/techno Industriel (BP-MC-BT)	87	10	2	1	100	11	54
Bac général	84	8	3	5	100	9	43
Bac + 2 (y compris Deug)	94	4	1	1	100	4	137
dont : bac+2 santé-social	97	2	1	0	100	2	37
BTS-DUT tertiaire	92	6	1	1	100	6	61
BTS-DUT industriel	93	4	2	1	100	4	39
Licence	92	4	3	1	100	4	49
Professionnelle	97	2	1	0	100	2	13
Lettres, sciences humaines, gestion, droit	90	5	3	2	100	5	25
Maths, sciences, techniques, santé, staps	93	4	2	1	100	4	11
Master 1	92	5	2	1	100	6	36
Master 2	94	3	2	1	100	4	74
Lettres, sciences humaines, gestion, droit	93	4	2	1	100	4	27
Écoles de commerce bac+5	94	2	4	0	100	2	8
Maths, sciences, techniques, santé, staps	94	4	1	1	100	4	16
Écoles d'ingénieur	95	3	2	0	100	3	23
Doctorat	98	1	1	0	100	1	14
Ensemble	85	10	4	1	100	11	737

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

2.11 Inégalités en début de carrière

À la fin de l'année 2011, la situation professionnelle des jeunes femmes sorties de formation en 2004 est très similaire à celle de leurs homologues masculins. Après des débuts plus difficiles que ceux des hommes durant la période 2004-2007, en particulier pour les moins diplômées, une inflexion se produit les années suivantes. Les jeunes femmes ont un **taux de chômage** plus élevé en début de vie active mais, à partir de l'année 2008, elles sont moins souvent au chômage que les hommes. Entre 2007 et 2011, leur taux de chômage baisse de 6 points, contre seulement un point de moins pour celui des hommes. Parmi les jeunes femmes, certaines ont repris des études ou une formation après les premiers mois d'activité suite à des difficultés d'insertion. Les jeunes femmes subissent moins que les hommes les effets de la conjoncture économique. Entre 2007 et 2011, leur **taux d'emploi** s'est accru de 14% et, fin 2011, il est voisin de celui des hommes. Il en est de même pour la part des emplois à durée indéterminée. En revanche, malgré leur niveau de formation plus élevé, la rémunération des femmes reste plus faible que celle des hommes. L'écart de **salaires médian** en équivalent-temps plein tend même à s'accroître avec l'ancienneté sur le marché du travail : le salaire médian des femmes est inférieur de 4% à celui des hommes en 2007 et de 6% en 2011. De plus, la part des femmes

déclarant vouloir travailler davantage est plus élevée que celle des hommes.

Les débuts de carrière diffèrent également en fonction de l'origine nationale. Les jeunes dont les deux parents sont nés hors de l'Union européenne ont connu des difficultés à leurs débuts et celles-ci peinent à disparaître ensuite. Bien que leur taux de chômage ait baissé entre 2007 et 2011, il reste nettement plus élevé que celui des jeunes dont les deux parents sont nés en France (24% contre 9% fin 2011). Les emplois intérimaires sont beaucoup plus fréquents pour les jeunes dont les parents sont nés hors de l'Union européenne. Ces jeunes sont moins diplômés et s'insèrent, de ce fait, moins bien. Mais à niveau de formation identique, les jeunes dont les deux parents sont nés hors de l'Union européenne conservent un taux de chômage plus élevé que celui des jeunes d'origine française. Sept ans après la fin des études, parmi les jeunes sans diplôme, ceux qui sont issus de l'immigration non européenne ont un taux de chômage de 40% contre 23% pour les jeunes dont les deux parents sont nés en France. Les écarts de taux de chômage selon l'origine nationale sont plus tenus parmi les diplômés du supérieur. L'origine nationale influe essentiellement sur l'accès à l'emploi. Lorsque les jeunes dont les parents sont nés hors de France ont un emploi, ils ont des salaires sensiblement identiques à ceux des jeunes d'origine française. ■

Définitions

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Taux d'emploi : proportion de personnes en emploi, parmi l'ensemble de la génération y compris les inactifs.

Salaires médian : le salaire médian est le salaire qui partage la distribution en deux parties égales : 50% des salaires sont au-dessus et 50% sont en dessous de ce niveau. Il s'agit du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Pour en savoir plus

- « Entrée dans la vie active des jeunes issus de l'immigration », in *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, INJEP, La Documentation française, 2012.
- « L'accès à l'emploi à la sortie du système éducatif des descendants d'immigrés », in *Les immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Inégalités en début de carrière 2.11

1. Évolution du taux de chômage, du salaire médian et du taux de temps partiel subi selon le diplôme et le sexe

	2007			2009			2011		
	Homme	Femme	Écart	Homme	Femme	Écart	Homme	Femme	Écart
Taux de chômage (en %, écart en points)									
Non-diplômé	29	43	-14	33	30	3	27	24	3
CAP, BEP, MC ¹	14	21	-7	17	20	-3	13	14	-1
Bac pro et techno	8	16	-8	11	13	-2	9	11	-2
Bac généraux	11	15	-4	10	10	0	10	9	1
Diplôme niveau bac+2	6	5	1	7	5	2	4	4	0
Licence - L3	8	7	1	6	7	-1	4	4	0
Maîtrise, MST, master 1, etc.	11	8	3	8	6	2	7	5	2
DESS, DEA, master 2	5	7	-2	2	3	-1	3	5	-2
Ecoles de commerce et d'ingénieurs	3	6	-3	3	4	-1	2	3	-1
Doctorat	8	6	2	2	3	-1	2	1	1
Ensemble	13	15	-2	14	12	2	12	9	3
Salaire médian mensuel (en euros, écart en %)									
Non-diplômé	1 245	1 155	-7,2	1 300	1 200	-7,7	1 410	1 260	-10,6
CAP, BEP, MC ¹	1 270	1 200	-5,5	1 400	1 265	-9,6	1 455	1 340	-7,9
Bac pro et techno	1 310	1 200	-8,4	1 440	1 300	-9,7	1 500	1 355	-9,7
Bac généraux	1 380	1 225	-11,2	1 500	1 350	-10,0	1 600	1 470	-8,1
Diplôme niveau bac+2	1 490	1 450	-2,7	1 550	1 510	-2,6	1 680	1 580	-6,0
Licence - L3	1 530	1 500	-2,0	1 650	1 570	-4,8	1 730	1 600	-7,5
Maîtrise, MST, master 1, etc.	1 700	1 500	-11,8	1 900	1 650	-13,2	1 950	1 690	-13,3
DESS, DEA, master 2	2 000	1 750	-12,5	2 200	1 860	-15,5	2 300	1 950	-15,2
Ecoles de commerce et d'ingénieurs	2 220	2 020	-9,0	2 530	2 200	-13,0	2 700	2 300	-14,8
Doctorat	2 250	2 165	-3,8	2 400	2 300	-4,2	2 500	2 500	0,0
Ensemble	1 400	1 350	-3,6	1 500	1 415	-5,7	1 600	1 500	-6,3
Temps partiel subi² (en %, écart en points)									
Non-diplômé	12	18	-6	10	23	-13	9	19	-10
CAP, BEP, MC ¹	5	27	-22	4	23	-19	5	21	-16
Bac pro et techno	4	23	-19	4	15	-11	5	14	-9
Bac généraux	8	21	-13	5	15	-10	4	11	-7
Diplôme niveau bac+2	3	10	-7	2	8	-6	2	8	-6
Licence - L3	5	8	-3	4	7	-3	3	5	-2
Maîtrise, MST, master 1, etc.	8	9	-1	7	6	1	4	4	0
DESS, DEA, master 2	3	9	-6	3	7	-4	2	6	-4
Ecoles de commerce et d'ingénieurs	0	2	-2	0	0	0	0	0	0
Doctorat	3	11	-8	0	3	-3	3	3	0
Ensemble	5	15	-10	5	12	-7	4	11	-7

1. Mention complémentaire.

2. Proportion de jeunes qui occupent un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaitent travailler à temps plein.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

2. Inégalités d'insertion professionnelle sept ans après la fin des études selon l'origine nationale en %

	Non-diplômés	CAP, BEP, MC	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Ensemble
Taux de chômage des jeunes actifs en 2011						
Deux parents nés en France	23	12	8	4	4	9
Un parent né en France	17	20	14	5	2	10
Deux parents nés hors Union européenne (UE)	40	22	22	11	6	24
Deux parents nés à l'étranger dans l'UE	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Salaire médian des jeunes en emploi en 2011 (en euros)						
Deux parents nés en France	1 300	1 400	1 405	1 600	1 950	1 500
Un parent né en France	1 415	1 365	1 500	1 625	1 980	1 600
Deux parents nés hors Union européenne	1 250	1 300	1 500	1 660	2 005	1 500
Deux parents nés à l'étranger dans l'UE	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Répartition des sortants de 2004						
Deux parents nés en France	14	17	25	20	24	100
Un parent né en France	17	15	22	17	29	100
Deux parents nés hors Union européenne	35	19	21	10	15	100
Deux parents nés à l'étranger dans l'UE	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

2.12 Domaine de formation et emploi des jeunes

Le devenir professionnel des jeunes est lié à leur niveau de **diplôme** mais il dépend aussi de leur **domaine d'études**. Sur la période 2008-2012, les titulaires d'un doctorat de santé ayant terminé leurs études depuis moins de onze ans ont un taux de chômage moyen de 2%. À l'opposé, parmi les jeunes qui n'ont aucun diplôme, 36% des actifs sont au chômage. Entre ces deux extrêmes, les débuts de carrière ne sont pas toujours meilleurs lorsque le niveau s'élève.

Les formations qui aboutissent à des débuts souvent difficiles regroupent les CAP-BEP des services, les CAP-BEP en textile, habillement, cuir et les baccalauréats professionnels de secrétariat. Leurs diplômés ont un devenir plus favorable que les jeunes sortis sans diplôme mais leurs taux de chômage sont supérieurs à 20% au cours des dix premières années de vie active. Les titulaires de CAP-BEP en textile, habillement, cuir ont les débuts de carrière les plus difficiles, leur taux de chômage atteignant 31%. Les jeunes qui possèdent un baccalauréat professionnel de secrétariat tirent peu profit de leur niveau de diplôme : leur taux de chômage atteint 22%, soit plus que celui des titulaires de CAP-BEP de la production.

Plusieurs formations du supérieur débouchent en revanche sur des débuts de carrière favorables. Les titulaires de DUT-BTS, de licences professionnelles ou de masters de la production, occupent le plus souvent des emplois qualifiés et moins de 10% d'entre eux sont au chômage. Les diplômés qui ont une licence ou un master en sciences ou informatique connaissent aussi des débuts favorables ainsi que les titulaires de masters

en droit ou économie. Les titulaires de masters en commerce, vente, comptabilité et gestion profitent de débouchés porteurs. Les diplômés des écoles d'ingénieurs, de commerce et les docteurs en sciences sont rarement au chômage (entre 3 et 7%) et ont des **salaires médians** supérieurs à 2 400 euros. Les diplômés des formations de la santé, infirmiers ou médecins, accèdent massivement à l'emploi.

De nombreuses formations débouchent sur des débuts de carrière intermédiaires. Elles concernent presque tous les niveaux de diplôme, des CAP-BEP aux masters. Les bacheliers professionnels en commerce et gestion ont ainsi un taux de chômage (autour de 19%) proche de celui des titulaires de CAP-BEP de la production. Les titulaires de certains DUT-BTS ne s'insèrent pas mieux que les diplômés du secondaire. Les jeunes titulaires de DUT-BTS en agriculture sont rarement au chômage mais c'est aussi le cas des bacheliers professionnels en agro-alimentaire, bâtiment et mécanique (entre 4% et 9%), ainsi que des aides-soignantes, qui ont un diplôme de niveau CAP-BEP. Les titulaires de DUT-BTS en agriculture ont, en revanche, un salaire faible à ce niveau de diplôme, proche de celui des bacheliers professionnels de la production ou des aides-soignantes (autour de 1 400 euros). Malgré leur master, les diplômés en sociologie, psychologie et arts ont des taux de chômage situés autour de 15%, supérieurs à ceux des bacheliers professionnels de la production. Ces titulaires de masters travaillent pour plus du tiers à temps partiel, ce qui contribue à expliquer leurs faibles salaires à ce niveau (moins de 1 600 euros nets). ■

Définitions

Diplôme : voir *annexe Glossaire*. La majorité des sortants avec un bac général ou technologique poursuivent des études supérieures sans succès et leur insertion varie selon ces études. Elle ne peut donc être analysée à partir seulement de leur niveau de diplôme.

Domaines d'études : ils ont été constitués à partir de la nomenclature des spécialités de formation (NSF).

Salaires médians : le salaire médian est tel que 50% des salaires sont au-dessus et 50% sont en dessous. Il s'agit du salaire mensuel net primes comprises et tous temps de travail confondus.

Pour en savoir plus

- « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première* n° 1313, octobre 2010.
- « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières », *Bref* n° 303, Céreq, décembre 2012.

Domaine de formation et emploi des jeunes 2.12

1. Emploi des jeunes ayant terminé leurs études depuis 10 ans ou moins selon leur diplôme

	Part des femmes	Taux de chômage BIT	Part d'emplois à temps partiel	Salaire médian net mensuel (en euros 2012)	en %
Non-diplômés, CEP, brevet des collèges	36,7	35,6	21,1	1 220	
CAP, BEP et équivalents	37,6	20,7	16,8	1 270	
Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	16,8	13,3	11,1	1 290	
Agro-alimentaire, cuisine	21,2	19,3	12,2	1 290	
Génie civil, construction, bois	3,4	19,4	3,4	1 390	
Textile, habillement, cuir	75,5	30,6	29,4	1 180	
Mécanique	1,9	16,5	5,1	1 390	
Électricité, électronique	2,5	20,9	8,4	1 390	
Commerce, vente	72,0	27,3	33,8	1 150	
Finances, comptabilité, gestion	54,6	24,8	27,6	1 250	
Secrétariat, communication	82,9	27,9	30,3	1 130	
Accueil, hôtellerie, tourisme	61,0	28,7	21,3	1 200	
Coiffure, esthétique	93,3	25,0	28,3	1 160	
Dip. paramédical et social niv. CAP-BEP	93,8	5,2	20,7	1 410	
Bac professionnel et équivalents	41,4	12,9	13,3	1 350	
Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	21,6	7,3	10,4	1 330	
Agro-alimentaire, cuisine	22,2	9,0	6,5	1 400	
Génie civil, construction, bois	4,1	7,7	3,0	1 500	
Mécanique	2,2	9,0	3,8	1 500	
Électricité, électronique	2,2	12,4	3,9	1 470	
Commerce, vente	63,4	18,8	21,2	1 220	
Finances, comptabilité, gestion	62,8	16,8	19,5	1 270	
Secrétariat, communication	87,1	21,6	23,6	1 250	
Accueil, hôtellerie, tourisme	60,8	10,9	23,9	1 270	
Coiffure, esthétique	94,6	11,0	21,6	1 170	
Bac général	55,0	15,4	17,3	1 380	
Bac technologique	55,5	15,3	19,3	1 330	
BTS, DUT et équivalent	49,2	8,6	9,1	1 540	
Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	24,3	4,0	6,6	1 430	
Génie civil, construction, bois	21,4	5,6	4,4	1 740	
Mécanique	4,5	7,0	1,9	1 720	
Électricité, électronique	2,7	6,9	4,2	1 690	
Commerce, vente	54,7	10,2	8,3	1 490	
Finances, comptabilité, gestion	73,0	9,1	11,2	1 460	
Secrétariat, communication	78,3	9,9	14,2	1 460	
Informatique, réseaux	12,2	8,2	5,2	1 670	
Accueil, hôtellerie, tourisme	70,4	9,1	11,4	1 420	
Dip. santé niveau bac+2 (dont infirmières)	85,5	1,4	16,1	1 730	
Dip travail social niveau bac+2	87,5	7,5	17,8	1 550	
Licence, licence professionnelle	61,0	8,1	14,9	1 590	
Sciences exactes et naturelles	59,4	5,6	15,4	1 670	
Droit, économie, sciences humaines	76,5	8,3	19,6	1 500	
Lettres, langues et arts	80,9	8,5	23,5	1 540	
Spécialités de la production	23,5	7,3	4,5	1 710	
Spécialités des services	48,9	9,3	9,0	1 590	
Masters 1 et 2, maîtrise, DEA, DESS	58,5	8,1	12,3	1 940	
Physique, mathématique	47,6	3,1	9,1	2 080	
Chimie, biochimie, sc. de la vie et de la terre	54,1	6,0	14,5	1 860	
Économie	58,3	7,4	7,7	1 890	
Droit, sciences politiques	71,7	8,5	10,4	2 000	
Histoire, géographie	57,9	6,8	17,2	1 650	
Sociologie, psychologie	83,5	14,0	36,4	1 560	
Français, littérature, philosophie	81,8	5,9	18,3	1 670	
Arts	64,9	15,8	34,7	1 380	
Langues, linguistique	85,5	7,6	20,8	1 710	
Spécialités de la production	34,0	7,5	7,1	2 200	
Commerce, vente	57,0	8,9	4,6	2 190	
Finances, assurances, comptabilité, gestion	58,2	6,2	6,1	2 140	
Communication, documentation	60,9	11,7	11,7	1 840	
Informatique, réseaux	18,0	7,4	2,3	2 300	
Diplôme d'école d'ingénieurs	24,2	3,9	4,4	2 540	
Diplôme d'école de commerce	46,4	6,7	3,7	2 600	
Doctorat de recherche	39,7	7,0	9,3	2 340	
Sciences exactes et naturelles	34,6	5,7	5,1	2 400	
Droit, économie, lettres, sciences humaines	48,4	9,4	16,7	2 320	
Doctorat de santé	58,6	2,3	24,0	2 750	
Ensemble toutes formations confondues	48,5	14,8	14,4	1 490	

Champ : France métropolitaine, actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 10 ans ou moins.
Source : Insee, cumul des enquêtes Emploi de 2008 à 2012.

2.13 Formation et emploi des jeunes selon la région

Le niveau de formation des jeunes a progressé depuis plusieurs décennies et, selon le recensement, plus du tiers des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur en 2010. La part des jeunes diplômés du supérieur varie toutefois beaucoup selon leur région de résidence. En Île-de-France 46% des actifs âgés de 15 à 29 ans sont diplômés du supérieur. Cette part est moins élevée en province mais elle atteint tout de même 38% en Midi-Pyrénées et 37% en Rhône-Alpes. La part des jeunes diplômés du supérieur est relativement faible dans les régions du grand bassin parisien et en Languedoc-Roussillon (entre 27 et 30%). En Corse et dans les Dom, moins du quart des jeunes actifs sont diplômés du supérieur.

Dans l'ensemble de la France, selon le recensement de la population, 22% des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans sont au **chômage** en 2010. Ce taux varie sensiblement selon la région de résidence. Dans quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion), près de la moitié des actifs âgés de 15 à 29 ans sont au chômage en 2010. En France métropolitaine, le taux de chômage des jeunes est bien inférieur, variant de 18 à 28%. Il dépasse 22% dans huit régions : Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Lorraine, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Corse et Nord - Pas-de-Calais. Cependant, dans ces régions, hormis la Corse, le taux de chômage est également plus élevé pour l'ensemble des actifs ; le chômage

n'y est donc pas spécifique aux jeunes, il est le reflet d'une situation globale défavorable en matière d'emploi.

Au niveau national, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur (11%) est nettement plus faible que celui des sortants du secondaire (28%). Le chômage des jeunes sortant de l'enseignement secondaire se répartit sur le territoire de manière semblable à celui de l'ensemble des actifs. La répartition géographique du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est un peu différente. Dans les Dom, les jeunes diplômés ont un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne nationale en Guadeloupe (25%), Martinique (22%) et à La Réunion (19%), mais pas en Guyane (9%). Dans ce département, seuls 17% des jeunes sont diplômés du supérieur. En métropole, c'est en Corse et dans le Languedoc-Roussillon que les diplômés du supérieur peinent le plus à trouver un emploi.

La qualification des emplois occupés par les jeunes de 15 à 29 ans varie selon les régions. En Corse, seuls 25% des jeunes occupent une profession intermédiaire ou un poste de cadre contre 37% au niveau national. Dans les Dom, si les jeunes sont souvent au chômage, ceux qui travaillent ont des emplois presque aussi qualifiés qu'en métropole, notamment en Guadeloupe, Martinique et Guyane. En métropole, l'Île-de-France se distingue : les jeunes y sont mieux formés qu'ailleurs (46% de diplômés du supérieur) et ont des emplois nettement plus qualifiés (52% de cadres et professions intermédiaires). ■

Définitions

Chômage : les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées au chômage lors du recensement sans avoir déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ainsi que les personnes qui ne se sont déclarées ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Il ne s'agit pas du chômage au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », *Insee Première* n° 1219, janvier 2009.

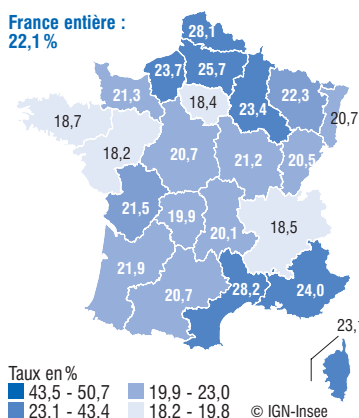
Formation et emploi des jeunes selon la région 2.13

1. Taux de chômage des 15-29 ans au sens du recensement en 2010 selon la région de résidence et le niveau de formation

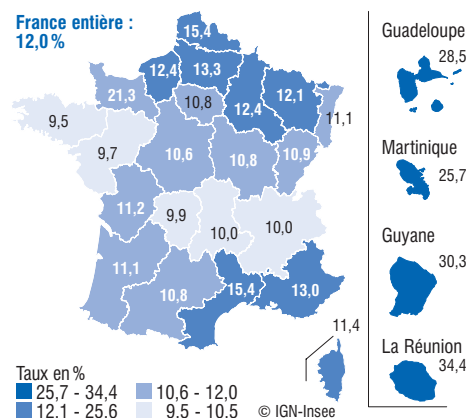
	en %				en %		
	Sortants du secondaire	Diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble des 15-29 ans		Sortants du secondaire	Diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble des 15-29 ans
Alsace	26,0	10,0	20,7	Limousin	24,4	10,1	19,9
Aquitaine	26,2	12,7	21,9	Lorraine	27,5	10,7	22,3
Auvergne	24,5	10,5	20,1	Midi-Pyrénées	26,0	11,9	20,7
Basse-Normandie	25,3	11,0	21,3	Nord - Pas-de-Calais	35,6	11,8	28,1
Bourgogne	25,7	10,1	21,2	Pays de la Loire	22,2	10,3	18,2
Bretagne	22,2	12,0	18,7	Picardie	31,3	10,8	25,7
Centre	25,1	10,3	20,7	Poitou-Charentes	25,8	11,1	21,5
Champagne-Ardenne	28,4	10,8	23,4	Provence - Alpes - Côte d'azur	28,7	13,5	24,0
Corse	25,3	15,9	23,1	Rhône-Alpes	23,3	10,3	18,5
Franche-Comté	25,1	9,9	20,5	Guadeloupe	54,2	24,5	47,7
Haute-Normandie	28,9	11,1	23,7	Martinique	54,7	21,9	47,2
Île-de-France	25,5	10,0	18,4	Guyane	50,4	8,6	43,5
Languedoc-Roussillon	33,6	15,6	28,2	La Réunion	58,0	19,1	50,7
			Ensemble		27,8	11,2	22,1

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire.

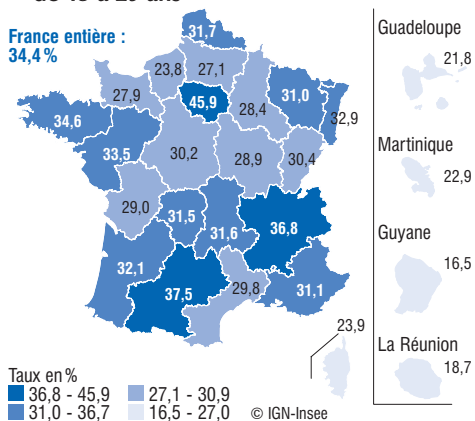
2. Taux de chômage des 15-29 ans au sens du recensement



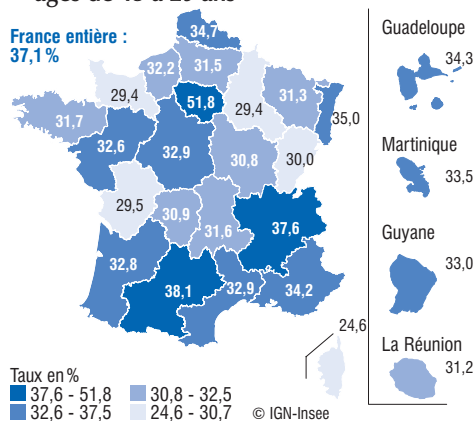
3. Taux de chômage des 15-64 ans au sens du recensement



4. Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les actifs âgés de 15 à 29 ans



5. Part des cadres et des professions intermédiaire parmi les actifs occupés âgés de 15 à 29 ans



Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire.